Le projet du comptoir touristique de Saint-Vaast-la-Hougue attendra...

Le maire de Saint-Vaast-la-Hougue a pour le moment rejeté le permis de construire du comptoir touristique, qui doit selon lui être repensé. Il a d'autres projets plus urgents.



Le maire, Gilbert Doucet, a refusé le permis de construire pour le projet de comptoir touristique. « Le projet ne rentre pas dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU). » Par <u>Rédaction La Presse de la Manche</u>Publié le 8 Jan 21 à 10:30

Le projet du Comptoir touristique, porté par l'ancienne municipalité de **Saint-Vaast-la-Hougue (Manche)**, la Communauté d'agglomération du Cotentin et le Département, qui devait s'implanter à l'origine à l'entrée du port de plaisance, est pour l'instant suspendu.

Saint-Vaast-la-Houque: le comptoir culturel et touristique devrait ouvrir dans deux ans

Un projet à revoir...

La municipalité, conduite par le maire Gilbert Doucet, a pris l'arrêté de refus du permis de construire. « Le projet ne rentre pas dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il est stipulé

dans la règle UP11, une interdiction de construire un projet qui dénature par sa situation l'environnement et porte atteinte au site. »

Nous allons reprendre l'instruction du projet avec le Département. Ma responsabilité de maire est engagée sur ce projet. Nous souhaitons que celui-ci s'inscrive le plus naturellement à Saint-Vaast-la-Hougue. Un bâtiment de plus de 1 400 m2 doit s'intégrer au paysage portuaire de notre commune et demande une très grande réflexion. Nous l'imaginons dans la continuité du bâtiment de la Marina.

Gilbert DoucetMaire de Saint-Vaast-la-Hougue

Un beau projet qui englobe également la gestion du parc des Tours Vauban. « Il y avait eu une autorisation de travaux de la caserne signée par l'ancienne municipalité au pied de la Tour Vauban, sauf que dans le PLU, cette zone est inscrite en submersion rouge. Un comité de pilotage réunira les administrations concernées pour le suivi du projet », insiste le maire Gilbert Doucet.

La Ville a d'autres projets

Que ce soit pour les personnes âgées, la jeunesse et la santé, la municipalité est porteuse de nombreux projets. « Le projet de la nouvelle construction d'un Ehpad est en bonne voie. Nous avons aussi un projet de lotissement privé et d'une cité jeunesse comprenant des HLM et des constructions pour les primo-accédants. Il est important de **favoriser la venue des jeunes dans notre commune** », affirme le maire.

La municipalité mise sur les atouts de sa commune comme ses écoles et son collège pour continuer d'attirer les jeunes couples, mais dévoile aussi un projet de pôle de santé aux habitants. « Il est primordial pour les habitants d'avoir tous les services essentiels à proximité. Nous espérons pouvoir construire un pôle de santé libéral regroupant généralistes, kinés et infirmiers. Nous travaillons avec l'Union Régionale des Médecins Libéraux de Normandie pour ce projet », dévoile Gilbert Doucet.

« Concernant la piste cyclable, l'étude des travaux a été soumise à la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) pour la reprise prochaine en espérant un achèvement à l'été prochain », conclut-il, soucieux de mener à bien tous ces projets prometteurs pour la commune.

De notre correspondante Milène DIGARD-LEBULANGER